

TSX: **LBS, LBS.PRA**

**BROMPTON**  
FUNDS



# **Life & Banc Split Corp. Rapport annuel 2022**

*Portefeuille équicontré de grandes sociétés d'assurance vie  
et de grandes banques canadiennes.*

**VALUE  
INTEGRITY  
PERFORMANCE**

**THE FOUNDATION FOR EXCELLENCE**

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le 17 mars 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de Life & Banc Split Corp. (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels audités du Fonds, qui sont présentés à la suite de ce rapport. Il est possible d'obtenir les états financiers annuels audités ou intermédiaires non audités gratuitement en appelant au 1 866 642-6001, en écrivant à Relations avec les investisseurs, Brompton Funds, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, Box 793, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en consultant notre site Web ([www.bromptongroup.com](http://www.bromptongroup.com)) ou celui de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Les porteurs d'actions peuvent également communiquer avec Brompton Funds par l'une des méthodes susmentionnées pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, des documents d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des documents d'information trimestrielle sur le portefeuille.

### LE FONDS

Life & Banc Split Corp. est une société de placement à capital variable gérée par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire »). Le Fonds a des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation, qui se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles LBS et LBS.PR.A. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées sont admissibles aux REER, RPDB, FERR, REEE et CELI. Les actions privilégiées sont notées Pfd-3 par Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS).

Les actions privilégiées du Fonds donnent droit à des versements trimestriels cumulatifs fixes, habituellement des dividendes canadiens déterminés qui sont moins imposés que le revenu d'intérêts. Elles ont priorité de rang sur les actions de catégorie A en cas de liquidation. Toutefois, la valeur liquidative des actions privilégiées n'augmente généralement pas lorsque la valeur des actions sous-jacentes augmente. Les actions de catégorie A suivent les fluctuations des actions sous-jacentes, mais de façon plus prononcée que si l'investisseur détenait ces titres sous-jacents directement. Cette accentuation des rendements, connue sous le nom de levier financier, est offerte par les actions privilégiées.

### OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds sont les suivants :

i) verser trimestriellement aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces fixes et cumulatives et leur rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ par action à la date d'échéance;

ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces ciblées à 0,10 \$ par action et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action.

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds investit, à pondération égale au moment du placement et lors de tout rééquilibrage, dans un portefeuille composé d'actions ordinaires des six banques canadiennes et des quatre sociétés canadiennes d'assurance vie suivantes :

Banques	Sociétés d'assurance vie
Banque de Montréal	Great-West Lifeco Inc.
La Banque de Nouvelle-Écosse	iA Société financière inc.
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Société Financière Manuvie
Banque Nationale du Canada	Financière Sun Life inc.
Banque Royale du Canada	
La Banque Toronto-Dominion	

Le portefeuille est rééquilibré au moins une fois par année pour tenir compte des variations de la valeur de marché des placements et pour refléter l'effet d'une fusion ou d'une acquisition sur une ou plusieurs des banques ou des sociétés d'assurance vie. Le Fonds peut vendre des options d'achat couvertes et des options de vente assorties d'une couverture en espèces afin de produire un revenu distribuable supplémentaire ou de réduire la volatilité du portefeuille. Il peut par ailleurs vendre des titres du portefeuille pour reconstituer son fonds de roulement ou remplacer des placements par le produit de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues précédemment.

## ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

### Émissions

Le 25 janvier 2023, le Fonds a réalisé une émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées, pour un produit brut total d'environ 54,7 M\$. Les actions de catégorie A ont été offertes à un prix de 9,00 \$ par action et les actions privilégiées, à un prix de 9,85 \$ par action.

### Programme d'émissions d'actions au prix du marché

Le 8 décembre 2022, le Fonds a annoncé la mise en place d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché, qui a été lancé le 13 janvier 2023 et qui lui permettra d'émettre des actions de catégorie A et des actions privilégiées de temps à autre à son gré. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront négociées à la Bourse de Toronto (TSX), ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Le montant et le moment des distributions versées dans le cadre de ce programme, s'il y a lieu, seront établis au gré du Fonds. Le Fonds prévoit utiliser les produits du programme conformément aux objectifs et stratégies de placement de la Société et sous réserve des restrictions de placement du Fonds. Le programme d'émissions d'actions au prix du marché sera offert en vertu d'un supplément de prospectus daté du 7 décembre 2022 au prospectus préalable de base daté du 15 décembre 2021.

### Conjoncture du marché

Les mesures de relance monétaire et budgétaire mises en place face à la poussée d'inflation ont entraîné une hausse des taux d'intérêt et des fluctuations des cours des titres. Autre point à relever, les tensions politiques internationales et les événements militaires en Ukraine et en Russie ont entraîné une hausse de la volatilité ainsi que des perturbations des marchés des capitaux à l'échelle mondiale.

L'effondrement de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank, puis les nouvelles défavorables concernant Credit Suisse au début de mars 2023, ont entraîné une baisse générale du marché des capitaux, en particulier dans le secteur bancaire, à la date du rapport annuel. Le Fonds n'a aucune exposition directe à ces trois banques, mais la valeur du portefeuille a été touchée par la vague de ventes sur l'ensemble du marché.

La valeur liquidative du Fonds représentant la valeur du portefeuille à la date d'évaluation la plus récente est indiquée sur le site Web du Fonds ([www.bromptongroup.com](http://www.bromptongroup.com)).

## RISQUES

Les risques associés à un placement dans des actions du Fonds figurent dans la notice annuelle 2022, disponible sur le site Web du Fonds ([www.bromptongroup.com](http://www.bromptongroup.com)) ou sur celui de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Aucun changement ayant pu avoir une incidence significative sur les risques associés à un placement dans les actions du Fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

## RÉSULTATS

### Distributions

Les distributions versées aux porteurs d'actions de catégorie A se sont élevées à 1,20 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ce qui correspond à des distributions mensuelles de 0,10 \$ par action de catégorie A, comparativement à 1,20 \$ en 2021. Les distributions sur les actions privilégiées se sont élevées à 0,55 \$ par action en 2022, inchangées par rapport à 2021. Depuis son établissement, le Fonds a distribué 17,65 \$ par action de catégorie A et 8,34 \$ par action privilégiée.

Le Fonds offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs d'actions de catégorie A de réinvestir automatiquement les distributions mensuelles, sans commission, dans des actions supplémentaires de catégorie A. En vertu du régime, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, 182 739 actions de catégorie A ont été acquises sur le marché, à un prix moyen de 9,40 \$ par action.

### Revenus et charges

Le portefeuille de placements du Fonds a généré des revenus de 0,81 \$ par action de catégorie A en 2022, contre 0,77 \$ en 2021. Le total des charges s'est élevé à 0,19 \$ par action de catégorie A en 2022, contre 0,17 \$ en 2021.

### Valeur liquidative

La valeur liquidative par action de catégorie A était de 7,03 \$ au 31 décembre 2022, contre 10,09 \$ au 31 décembre 2021. Il s'agit d'une diminution de 30,3 % ou 3,06 \$ par action de catégorie A. Les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds aux fins du calcul de la valeur liquidative totale du Fonds. La valeur liquidative totale du Fonds était de 599,2 M\$ au 31 décembre 2022, contre 599,1 M\$ au 31 décembre 2021.

### Portefeuille

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le portefeuille du Fonds comptait des actions ordinaires de six banques et de quatre sociétés d'assurance, comme il est mentionné à la section « Objectifs et stratégies de placement ». Le portefeuille du Fonds a fait l'objet d'un rééquilibrage en juillet 2022.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le Fonds a enregistré un gain net réalisé de 17,3 M\$ et une variation nette de la perte latente de 84,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. La variation de la perte latente s'explique par la baisse des cours des titres du portefeuille découlant des conditions du marché en 2022. En 2022, le Fonds a vendu, de façon selective, des options d'achat portant sur les titres des sociétés d'assurance et des banques en portefeuille, ce qui a généré des primes de 3,0 M\$ et une perte nette réalisée et une variation de la perte latente de 15 000 \$. Le montant de la perte nette équivaut au total des primes reçues, déduction faite du montant payé pour dénouer les options à l'échéance. En 2022, le Fonds a vendu des options d'achat dont la valeur notionnelle moyenne représentait 8,8 % du portefeuille. Au 31 décembre 2022, le Fonds avait 8 251 options en cours, dont la valeur notionnelle représentait 2,7 % du portefeuille.

### Secteurs du portefeuille

Gains (pertes) nets par secteur (en millions)	% du portefeuille au 31 déc. 2022	Réalisés \$	Latents (variation) \$	Total \$
Banques	58,0	13,5	(67,4)	(53,9)
Assurance	42,0	3,9	(17,0)	(13,1)
Options	—	(0,1)	0,1	—
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>17,3</b>	<b>(84,3)</b>	<b>(67,0)</b>

### Liquidité

Afin d'en assurer la liquidité, les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds sont respectivement cotées à la TSX. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions, conformément aux modalités de rachat du Fonds applicables à chaque catégorie.

### OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées consistent en des services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

### FRAIS DE GESTION

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion et d'administration, et reçoit en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,60 % de la valeur liquidative du Fonds. Le gestionnaire affecte les frais de gestion qu'il reçoit à l'acquisition des actifs du Fonds, ainsi qu'au règlement de ses charges administratives et du coût des services de gestion de portefeuille; il réalise également des bénéfices. Pour l'exercice clos en 2022, les frais de gestion se sont établis à 4,1 M\$.

**FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE**

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Les données figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, n'ont pas pour fonction d'établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture des périodes. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

**Actif net par action de catégorie A<sup>1</sup>**

	2022 \$	2021 \$	2020 \$	2019 \$	2018 \$
<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>					
Actif net à l'ouverture de l'exercice <sup>2</sup>	<b>10,09</b>	6,49	7,95	5,91	10,06
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités<sup>3</sup></b>					
Total des revenus	<b>0,81</b>	0,77	0,76	0,72	0,74
Total des charges	<b>(0,19)</b>	(0,17)	(0,11)	(0,18)	(0,27)
Distributions sur les actions privilégiées	<b>(0,54)</b>	(0,54)	(0,54)	(0,54)	(0,50)
Gains (pertes) réalisés	<b>0,52</b>	0,31	0,14	0,16	0,35
Gains (pertes) latents	<b>(2,55)</b>	4,36	(1,31)	3,01	(3,48)
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités</b>	<b>(1,95)</b>	4,73	(1,06)	3,17	(3,16)
<b>Distributions aux porteurs d'actions de catégorie A<sup>2</sup></b>					
Gains en capital	<b>0,05</b>	—	—	—	—
Dividendes	<b>0,27</b>	0,14	0,07	0,02	0,18
Remboursement de capital	<b>0,88</b>	1,06	0,33	1,18	1,02
<b>Total des distributions aux porteurs d'actions de catégorie A</b>	<b>1,20</b>	1,20	0,40	1,20	1,20
<b>Actif net à la clôture de l'exercice<sup>2</sup></b>	<b>7,03</b>	10,09	6,49	7,95	5,91

<sup>1</sup> L'information financière est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière.

<sup>2</sup> L'actif net par action de catégorie A et les distributions par action de catégorie A sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

<sup>3</sup> L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action de catégorie A a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

**Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)**

<b>Au 31 décembre</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Valeur liquidative (en milliers de \$) – incluant les actions privilégiées	<b>599 224</b>	599 121	442 266	489 996	411 952
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	<b>35 195</b>	29 816	26 818	27 296	25 888
Ratio des frais de gestion (RFG) – Actions de catégorie A <sup>1</sup>	<b>9,55 %</b>	8,13 %	13,01 %	9,98 %	9,75 %
Ratio des frais d'opérations <sup>2</sup>	<b>0,01 %</b>	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>3</sup>	<b>8,20 %</b>	6,24 %	3,16 %	6,06 %	5,75 %
Valeur liquidative par unité (\$) <sup>4</sup>	<b>17,16</b>	20,23	16,63	18,09	16,04
Valeur liquidative par action de catégorie A (\$)	<b>7,03</b>	10,09	6,49	7,95	5,91
Valeur liquidative par action privilégiée (\$) <sup>5</sup>	<b>10,00</b>	10,00	10,00	10,00	10,00
Cours de clôture – actions de catégorie A (\$)	<b>8,64</b>	10,09	7,20	7,97	6,68
Cours de clôture – actions privilégiées (\$)	<b>9,91</b>	10,22	10,35	10,31	9,84

<sup>1</sup> Le RFG des actions de catégorie A est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges du Fonds pour la période indiquée, y compris les distributions sur les actions privilégiées et les frais d'émission, mais exclut les commissions de courtage liées aux opérations de placement du portefeuille. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne des actions de catégorie A du Fonds pour la période. Veuillez vous reporter à la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-dessous pour connaître les précisions sur le calcul.

<sup>2</sup> Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

<sup>3</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les coûts de transactions que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur de marché moyenne de ces placements pour la période.

<sup>4</sup> Une unité est composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée. La valeur liquidative par unité est établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds, pour laquelle les actions privilégiées ne sont pas comptabilisées comme un passif. La valeur liquidative par unité comprend toutes les distributions déclarées et non payées, mais payables aux porteurs d'actions.

<sup>5</sup> La valeur liquidative par action privilégiée exclut les distributions à verser sur les actions privilégiées.

**Ratio des frais de gestion**

Le RFG par action de catégorie A, qui comprend des distributions sur les actions privilégiées et des frais d'émission, s'est établi à 9,55 % en 2022, contre 8,13 % en 2021. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission liés aux actions de catégorie A représentaient 1,44 % dans le RFG au 31 décembre 2022, contre 0,69 % en 2021. Le prix des actions émises correspond au moins à la valeur liquidative par unité, majorée des frais et charges, afin de ne pas créer d'effet dilutif pour les porteurs des actions en circulation. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission liés aux émissions d'actions ont été payés par les nouveaux souscripteurs d'actions. Ces frais et charges doivent néanmoins être compris dans le calcul du RFG selon le cadre réglementaire en vigueur.

Le RFG par action de catégorie A, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,61 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 1,53 % en 2021. Compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées, des frais d'émission et de la rémunération des placeurs pour compte, le RFG par unité s'est établi à 0,73 %, inchangé par rapport à 2021. Ce deuxième ratio rend davantage compte de l'efficacité actuelle de l'administration du Fonds.

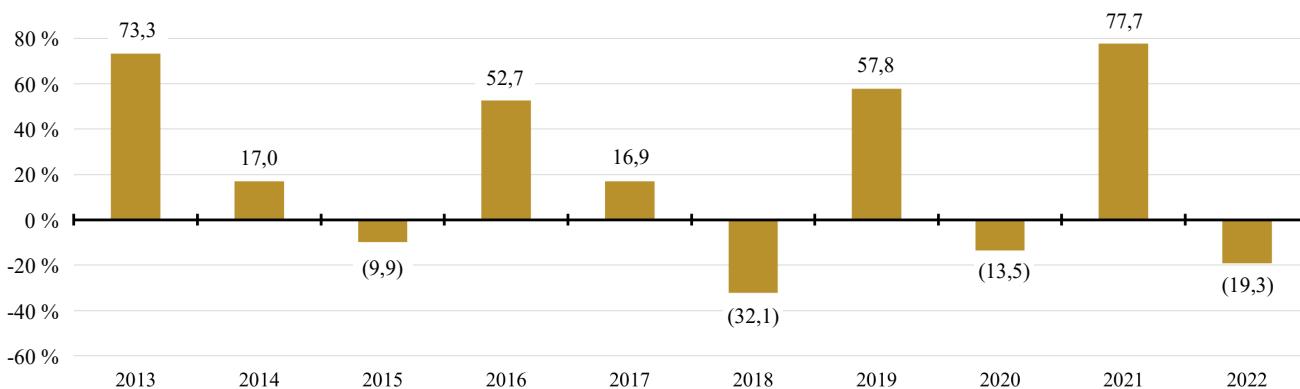
## RENDEMENT PASSÉ

Le graphique et le tableau suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions (y compris les distributions réputées fondées sur la valeur intrinsèque des bons de souscription aux environs de leur date d'exercice) versées par le Fonds sur les actions de catégorie A et sur les unités au cours des périodes indiquées ont été réinvesties (respectivement, à la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité) dans des actions de catégorie A et des unités supplémentaires du Fonds.

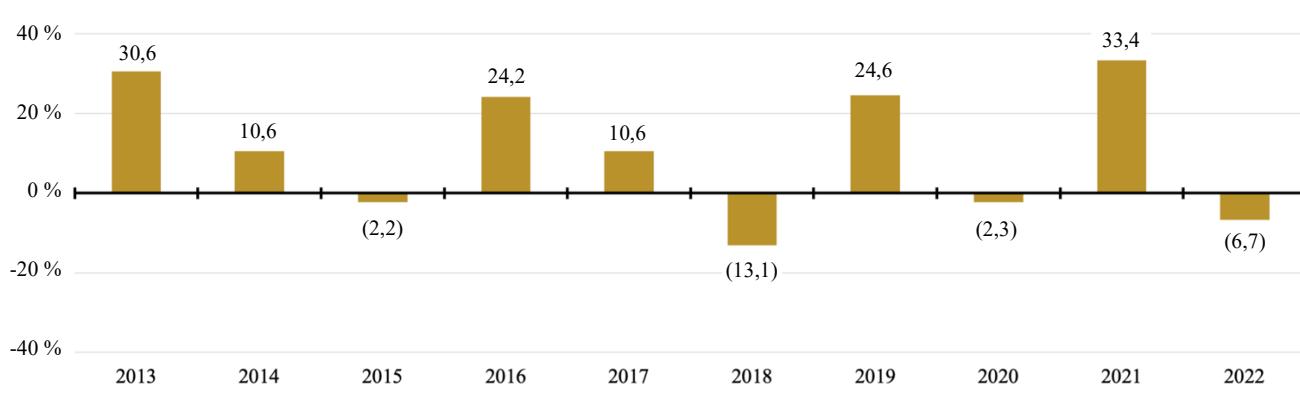
Le graphique ci-après illustre le rendement d'une action de catégorie A et d'une unité du Fonds pour les exercices clos du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2022. Il indique le pourcentage de variation de la valeur d'un placement dans une action de catégorie A et dans une unité entre le premier et le dernier jour de chaque période.

### Rendements annuels

#### Action de catégorie A LBS



#### Unité LBS



Le tableau suivant présente le rendement composé d'une action de catégorie A, d'une action privilégiée et d'une unité du Fonds pour chacune des périodes indiquées, comparativement à celui de l'indice plafonné de la finance S&P/TSX (l'« indice de la finance »), à celui de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice composé ») et à celui de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice des actions privilégiées ») (collectivement, les « indices »). L'indice de la finance est dérivé de l'indice composé et représente le secteur de la finance selon la norme GICS (Global Industry Classification Standard). L'indice composé reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'un large ensemble d'actions à grande capitalisation cotées à la TSX. L'indice des actions privilégiées reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'actions privilégiées négociées à la TSX qui respectent les critères de taille, de liquidité et de notation. Le Fonds détient un portefeuille géré passivement de quatre titres de sociétés d'assurance canadiennes et de six titres bancaires canadiens. On ne s'attend pas à ce qu'il reproduise le rendement des indices, dont les portefeuilles sont plus diversifiés. Les indices ne tiennent compte d'aucuns frais de gestion, de fonctionnement, ni de courtage, alors que le rendement du Fonds est présenté après déduction de ces frais. Par ailleurs, le levier apporté par les actions privilégiées influe sur la performance des actions de catégorie A.

**Rendements annuels composés**

	1 an %	3 ans %	5 ans %	10 ans %
Life & Banc Split Corp. – actions de catégorie A <sup>1</sup>	(19,3)	7,5	5,9	15,8
Indice plafonné de la finance S&P/TSX	(9,4)	7,9	6,7	10,4
Indice composé S&P/TSX	(5,8)	7,6	6,9	7,7
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées <sup>1</sup>	5,6	5,6	5,4	5,2
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	(18,1)	1,2	(0,2)	0,6
Life & Banc Split Corp. – unité <sup>2</sup>	(6,7)	6,7	5,7	9,8

<sup>1</sup> Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par action privilégiée et supposent que les distributions sur les actions de catégorie A et les actions privilégiées versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions de catégorie A et des actions privilégiées supplémentaires, à leur valeur liquidative respective.

<sup>2</sup> Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions sur les unités versées par le Fonds ont été réinvesties (à la valeur liquidative par unité) dans des unités supplémentaires.

La stratégie du Fonds consiste à investir dans les six grandes banques et les quatre sociétés d'assurance canadiennes. Le portefeuille du Fonds est composé à environ 58 % de titres du secteur bancaire et à environ 42 % de titres de l'assurance. Du fait des différentes sources d'incertitude sur les marchés, les sociétés canadiennes des secteurs de la banque et de l'assurance vie ont vu leurs cours baisser en 2022. Les actions des six grandes banques ont perdu environ 13,8 % et celles des quatre sociétés d'assurance ont reculé de 4,6 %. Ces baisses ont influé sur le rendement des unités du Fonds. En outre, le levier fourni par les actions privilégiées a accentué la performance des actions de catégorie A du Fonds. Les actions privilégiées du Fonds ont continué de générer un rendement stable de 5,6 % en 2022 et de 5,2 % sur les dix dernières années.



**RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2022**

Les renseignements suivants concernent les porteurs qui, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), sont des résidents canadiens et détiennent des unités en propre hors d'un REER, d'un RPDB, d'un FERR, d'un REEE ou d'un CELI. Leur courtier en valeurs devrait leur envoyer un feuillet de renseignements T5 sur lequel figureront ces renseignements.

Les feuillets T5 supplémentaires indiquent les dividendes sur gains en capital (case 18) et le montant réel des dividendes déterminés (case 24). Les revenus de dividendes sont soumis aux règles habituelles de majoration et de crédit d'impôt fédéral pour dividendes. Le remboursement de capital est un montant non imposable qui sert à réduire le prix de base rajusté des actions du Fonds.

Les tableaux suivants présentent le détail des distributions par action de catégorie A et par action privilégiée versées par le Fonds en 2022.

**Actions de catégorie A**

<b>Date de clôture des registres</b>	<b>Date de paiement</b>	<b>Dividendes déterminés \$</b>	<b>Remboursement de capital \$</b>	<b>Total des distributions \$</b>
31 déc. 2021	17 janv. 2022	0,02475	0,07525	0,10000
31 janv. 2022	14 févr. 2022	0,02475	0,07525	0,10000
28 févr. 2022	14 mars 2022	0,02475	0,07525	0,10000
31 mars 2022	14 avr. 2022	0,02475	0,07525	0,10000
29 avr. 2022	13 mai 2022	0,02475	0,07525	0,10000
31 mai 2022	14 juin 2022	0,02475	0,07525	0,10000
30 juin 2022	15 juill. 2022	0,02475	0,07525	0,10000
29 juill. 2022	15 août 2022	0,02475	0,07525	0,10000
31 août 2022	15 sept. 2022	0,02475	0,07525	0,10000
30 sept. 2022	17 oct. 2022	0,02475	0,07525	0,10000
31 oct. 2022	14 nov. 2022	0,02475	0,07525	0,10000
30 nov. 2022	14 déc. 2022	0,02475	0,07525	0,10000
		<b>0,29700</b>	<b>0,90300</b>	<b>1,20000</b>

**Actions privilégiées**

<b>Date de clôture des registres</b>	<b>Date de paiement</b>	<b>Dividendes déterminés \$</b>	<b>Total des distributions \$</b>
31 déc. 2021	17 janv. 2022	0,13625	0,13625
31 mars 2022	14 avr. 2022	0,13625	0,13625
30 juin 2022	15 juill. 2022	0,13625	0,13625
30 sept. 2022	17 oct. 2022	0,13625	0,13625
		<b>0,54500</b>	<b>0,54500</b>

*Ces renseignements sont de nature générale et ne sauraient faire office de conseils juridiques ou fiscaux individualisés. Les investisseurs sont donc invités à consulter leur propre conseiller fiscal pour tout ce qui a trait à leur situation spécifique.*

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

*Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futurs, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « planifions », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.*

---

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Life & Banc Split Corp. (le « Fonds ») ont été préparés par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire » du Fonds) et approuvés par le conseil d'administration du Fonds. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans les autres rubriques du rapport annuel incombe au gestionnaire.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables s'appliquant au Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

Il incombe au conseil d'administration du Fonds de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière et qu'elle examine et approuve les états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités par l'intermédiaire de son comité d'audit, qui est composé en majorité d'administrateurs non membres de la direction.

Le gestionnaire, avec l'approbation du conseil d'administration, a nommé le cabinet d'experts-comptables indépendant PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur du Fonds. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers du Fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs d'actions. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.

(signé) « Mark A. Caranci »

(signé) « Ann P. Wong »

**Mark A. Caranci**

*Chef de la direction*  
*Brompton Funds Limited*

Le 17 mars 2023

**Ann P. Wong**

*Chef des finances*  
*Brompton Funds Limited*

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Aux actionnaires de Life & Banc Split Corp. (le « Fonds »)

#### NOTRE OPINION

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

#### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

#### AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

(signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

*Toronto (Ontario)*

Le 17 mars 2023

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2022	2021
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements	<b>603 712 890 \$</b>	602 144 050 \$
Trésorerie	<b>2 983 992</b>	2 444 772
Revenus à recevoir	<b>1 466 900</b>	1 908 135
Charges payées d'avance	<b>28 933</b>	24 610
<b>Total de l'actif</b>	<b>608 192 715</b>	606 521 567
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Options vendues, à la juste valeur (note 9)	<b>561 900</b>	64 024
Charges à payer pour les actions rachetables de catégorie A rachetées (note 4)	<b>—</b>	10 118
Distributions à payer aux porteurs d'actions (note 6)	<b>8 314 847</b>	7 044 082
Dettes et charges à payer (note 7)	<b>14 452</b>	61 682
Actions de catégorie J (note 4)	<b>100</b>	100
Actions privilégiées (note 4)	<b>351 951 210</b>	298 162 210
Prime sur actions privilégiées (note 4)	<b>77 052</b>	220 138
<b>Total du passif, hors actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A</b>	<b>360 919 561</b>	305 562 354
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A</b>	<b>247 273 154 \$</b>	300 959 213 \$
<b>Actions rachetables en circulation (note 4)</b>		
Actions privilégiées	<b>35 195 121</b>	29 816 221
Actions de catégorie A	<b>35 195 121</b>	29 816 221
Actions de catégorie J	<b>100</b>	100
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</b>		
Action privilégiée (\$)	<b>10,00</b>	10,00
Action de catégorie A (\$)	<b>7,03</b>	10,09
Action de catégorie J (\$)	<b>1,00</b>	1,00

Approuvé par le conseil d'administration de Life &amp; Banc Split Corp.

(signé) « Christopher S.L. Hoffmann »

(signé) « Mark A. Caranci »

**Christopher S.L. Hoffmann**  
*Administrateur*

**Mark A. Caranci**  
*Administrateur*

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021
<b>Revenus</b>		
Revenu tiré du prêt de titres (note 10)	<b>50 709 \$</b>	20 498 \$
<b>Gain (perte) net sur les placements et les dérivés</b>		
Revenus de dividendes	<b>26 705 928</b>	22 918 534
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements (note 8)	<b>17 414 335</b>	11 983 627
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les placements	<b>(84 387 989)</b>	129 226 517
Gain (perte) net réalisé sur les options (note 8)	<b>(108 201)</b>	(2 756 250)
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les options	<b>93 423</b>	11 788
<b>Total du gain (de la perte) net sur les placements et les dérivés</b>	<b>(40 282 504)</b>	161 384 216
<b>Total des revenus (pertes), montant net</b>	<b>(40 231 795)</b>	161 404 714
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 7)	<b>4 050 215</b>	3 783 066
Honoraires d'audit	<b>44 968</b>	41 540
Frais du comité d'examen indépendant (note 7)	<b>19 449</b>	25 092
Droits de garde	<b>72 128</b>	57 791
Frais juridiques	<b>4 541</b>	16 968
Frais de communication de l'information aux porteurs d'actions	<b>64 709</b>	58 204
Autres frais d'administration	<b>186 856</b>	202 458
Intérêts et frais bancaires	—	1 414
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions privilégiées, montant amorti (note 4)	<b>1 755 772</b>	998 151
Coûts de transactions	<b>76 702</b>	42 805
<b>Total des charges</b>	<b>6 275 340</b>	5 227 489
<b>Revenu (perte) net de placement compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées</b>	<b>(46 507 135)</b>	156 177 225
Distributions sur les actions privilégiées (note 6)	<b>(17 957 270)</b>	(16 132 183)
Amortissement de la prime (l'escompte) sur actions privilégiées (note 4)	<b>120 866</b>	111 718
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A</b>	<b>(64 343 539) \$</b>	140 156 760 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, par action<sup>1</sup></b>	<b>(1,95) \$</b>	4,73 \$

<sup>1</sup> Selon le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation pendant l'exercice (note 4).

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A liée aux activités	(64 343 539) \$	140 156 760 \$
<b>Ajustements aux fins du rapprochement des flux de trésorerie nets liés aux activités</b>		
(Gain) perte net réalisé à la vente de placements (note 8)	(17 414 335)	(11 983 627)
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les placements	84 387 989	(129 226 517)
(Gain) perte net réalisé sur les options (note 8)	108 201	2 756 250
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les options	(93 423)	(11 788)
Augmentation (diminution) des distributions à payer aux porteurs d'actions privilégiées	732 875	408 540
Amortissement de (la prime) l'escompte sur actions privilégiées (note 4)	(120 866)	(111 718)
Diminution (augmentation) des revenus à recevoir	441 235	(811 495)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(4 323)	30 327
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	(47 230)	(88 145)
Achat de placements et d'options (note 8)	(117 886 243)	(53 021 782)
Produit tiré de la vente de placements et d'options (note 8)	49 826 847	35 007 545
<b>Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(64 412 812)</b>	<b>(16 895 650)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	52 799 870	23 395 710
Produit de l'émission d'actions privilégiées rachetables (note 4) <sup>1</sup>	53 766 780	30 326 356
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions rachetables de catégorie A (note 4)	(2 218 268)	(890 348)
Montants payés pour le rachat d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	(9 525)	—
Montants payés pour le rachat d'actions privilégiées rachetables (note 4)	—	(10 196)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 6)	(39 386 825)	(35 480 705)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>64 952 032</b>	<b>17 340 817</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	539 220	445 167
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 444 772	1 999 605
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 983 992 \$</b>	<b>2 444 772 \$</b>
<b>Distributions sur les actions privilégiées (note 6) (\$)</b>	<b>17 224 395 \$</b>	<b>15 723 643 \$</b>
<b>Information supplémentaire<sup>2</sup></b>		
Dividendes reçus (\$)	27 147 163	22 107 039
Intérêts versés (\$)	—	1 414

<sup>1</sup> Le produit brut de l'émission d'actions privilégiées rachetables s'est élevé à 53 941 985 \$ (30 444 418 \$ au 31 décembre 2021), déduction faite des distributions à payer de 175 205 \$ (118 062 \$ au 31 décembre 2021).

<sup>2</sup> Incluse dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>300 959 213 \$</b>	174 088 086 \$
<b>Activités</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(64 343 539)	140 156 760
<b>Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 6)</b>		
Gains en capital	1 808 486	—
Revenu net de placement	9 009 661	(4 150 168)
Remboursement de capital	29 106 568	(31 630 383)
Total	(39 924 715)	(35 780 551)
<b>Opérations sur actions rachetables de catégorie A</b>		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	52 799 870	23 395 710
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions rachetables de catégorie A (note 4)	(2 218 268)	(890 348)
Rachat d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	593	(10 444)
Augmentation (diminution) nette résultant des opérations sur actions rachetables de catégorie A	50 582 195	22 494 918
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A</b>	<b>(53 686 059)</b>	126 871 127
<b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice</b>	<b>247 273 154 \$</b>	300 959 213 \$

Life & Banc Split Corp. — Rapport annuel 2022

**INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE**

Au 31 décembre 2022

	Nombre d'actions	Coût \$	Valeur comptable \$	% du portefeuille
<b>Banques</b>				
Banque de Montréal	482 673	40 362 269	59 185 363	
La Banque de Nouvelle-Écosse	791 077	52 972 313	52 464 227	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	953 740	50 472 780	52 207 728	
Banque Nationale du Canada	676 516	36 085 604	61 705 024	
Banque Royale du Canada	487 207	40 962 524	62 011 707	
La Banque Toronto-Dominion	711 418	40 589 232	62 355 788	
		<b>261 444 722</b>	<b>349 929 837</b>	<b>58,0</b>
<b>Assurance</b>				
Great-West Lifeco Inc.	1 981 417	63 295 802	61 998 538	
iA Société financière inc.	817 078	38 404 312	64 753 431	
Société Financière Manuvie	2 627 518	59 249 047	63 428 284	
Financière Sun Life inc.	1 012 461	45 762 376	63 602 800	
		<b>206 711 537</b>	<b>253 783 053</b>	<b>42,0</b>
Commissions intégrées des courtiers		(179 378)		
<b>Total des placements</b>		<b>467 976 881</b>	<b>603 712 890</b>	<b>100,0</b>

## 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Life & Banc Split Corp. (le « Fonds ») est une société de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario le 6 septembre 2006. Brompton Funds Limited (le « gestionnaire ») est responsable de la gestion des affaires, du portefeuille et du programme d'options du Fonds. Le Fonds est inscrit à la Bourse de Toronto et est entré en activité le 17 octobre 2006. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des actifs du Fonds et procède à l'évaluation du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est Bay Wellington Tower, Brookfield Place, Suite 2930, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 2T3.

Le Fonds investit dans un portefeuille d'actions ordinaires de six grandes banques canadiennes et de quatre grandes sociétés canadiennes d'assurance vie cotées en bourse.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Life & Banc Split Corp. le 8 mars 2023.

## 2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés).

## 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont résumées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément.

### a) Instruments financiers

Le portefeuille de placements du Fonds est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Il n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Les titres de créance du Fonds dont les flux de trésorerie contractuels sont constitués uniquement de capital et d'intérêts ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et les passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A et d'actions de catégorie J sont évaluées en supposant le rachat des actions à la valeur liquidative à la date d'évaluation. Les actions privilégiées sont comptabilisées au coût amorti. Tous les autres actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, déduction faite des coûts de transactions directement imputables, actualisés s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative publiée. En outre, les actions privilégiées sont comptabilisées au coût amorti à des fins comptables, mais elles sont comptabilisées au montant du rachat pour le calcul de la valeur liquidative. La valeur comptable des actifs et des passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme, à l'exception des actions privilégiées (note 4).

### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours acheteur pour les actifs financiers et le dernier cours vendeur pour les passifs financiers. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments identiques en substance et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 12 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

**c) Trésorerie**

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

**d) Opérations de placement et constatation des revenus et des charges**

Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements et la variation des gains ou pertes latents sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend ni l'amortissement des primes ni celui des escomptes sur les titres à revenu fixe. Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu et tous les gains ou les pertes réalisés sur ces opérations sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

Tant que les options sont en circulation, les primes payées ou reçues par le Fonds représentent respectivement un actif ou un passif dans l'état de la situation financière et sont évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché courante d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'échéance, au rachat ou à l'exercice d'une option sont compris dans les gains ou les pertes nets réalisés sur les options.

**e) Coûts de transactions**

Les coûts de transactions directement imputables à l'acquisition ou à la cession d'un placement sont passés en charges dans la période où ils sont engagés et sont présentés au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

**f) Impôts sur le revenu**

Le Fonds est une société de placement à capital variable selon la définition de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »); à ce titre, il est assujetti à l'impôt sur ses gains en capital nets réalisés. Cet impôt est remboursable dans certaines circonstances. En vertu de la partie IV de la Loi, le Fonds est généralement assujetti à un impôt de 38 ½ % sur les dividendes imposables qu'il reçoit de sociétés canadiennes au cours de l'exercice. Cet impôt est entièrement remboursable si le Fonds verse suffisamment de dividendes.

Le Fonds est également un intermédiaire financier constitué en société selon la définition de la Loi. À ce titre, il n'est pas assujetti à l'impôt sur les dividendes reçus aux termes de la partie IV.1 de la Loi. Il n'est pas assujetti non plus, aux termes de la partie VI.1 de la Loi, à l'impôt sur les dividendes qu'il verse sur les actions privilégiées imposables au sens donné à ce terme dans la Loi.

Étant donné la politique de placement et de versement des dividendes du Fonds, et compte tenu de la déduction des charges et des dividendes imposables sur les actions de sociétés canadiennes imposables, le Fonds ne s'attend pas à devoir verser un montant important d'impôt non remboursable au Canada. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

**g) Prêt de titres**

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres. Ces opérations consistent à céder temporairement des titres utilisés comme garantie moyennant l'engagement de l'emprunteur de restituer les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans l'état du résultat global.

**h) Classement des actions rachetables par le Fonds**

*IAS 32 Instruments financiers* : *Présentation* exige que les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées dans les passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Par conséquent, conformément aux IFRS, les actions privilégiées et les actions de catégorie J du Fonds sont classées dans les passifs, car elles ne sont pas les catégories d'actions les plus subordonnées. Les actions de catégorie A comportent différentes obligations de rachat et, par conséquent, plusieurs obligations contractuelles vis-à-vis de leurs détenteurs. Elles ont donc été classées dans les passifs financiers.

#### 4. ACTIONS RACHETABLES

##### Unités

Une unité désigne une unité théorique composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A. La valeur liquidative par unité se calcule comme suit : i) la valeur totale de l'actif du Fonds, moins ii) la valeur totale du passif du Fonds (les actions privilégiées n'étant pas comptabilisées comme un passif), y compris toutes les distributions déclarées et non payées, mais payables aux porteurs d'actions, moins iii) le capital déclaré des actions de catégorie J (100 \$).

##### Actions de catégorie J

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie J.

Au 31 décembre 2022, 100 actions de catégorie J (100 au 31 décembre 2021) étaient en circulation.

Les actions de catégorie J n'ouvrent pas droit aux dividendes, mais confèrent un droit de vote par action à leur porteur. Elles sont rachetables au gré de l'émetteur et du porteur au prix de 1,00 \$ chacune.

##### Actions rachetables de catégorie A

###### Autorisé

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A.

Le Fonds a l'intention de verser des distributions non cumulatives mensuelles aux porteurs d'actions de catégorie A. Aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A i) si les distributions payables sur les actions privilégiées sont impayées ou ii) si, relativement à une distribution en espèces, après le versement des distributions en espèces par le Fonds, la valeur liquidative par unité est inférieure à 15,00 \$.

Les actions de catégorie A prennent rang après les actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie J pour le paiement des distributions et le remboursement de capital en cas de dissolution, de liquidation ou de cessation des activités du Fonds. Chaque action de catégorie A confère à son porteur un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Les actions de catégorie A émises et en circulation viendront à échéance le 30 octobre 2023. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action de catégorie A rachetée à cette date correspondra au plus élevé des deux montants suivants : i) la valeur liquidative par unité à cette date, moins la somme de 10,00 \$, plus toute distribution à verser sur les actions privilégiées ou ii) néant.

Les porteurs d'actions de catégorie A peuvent en demander le rachat au moins 10 jours ouvrables avant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois (la « date de rachat »). Les porteurs qui présentent des actions de catégorie A aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix par action de catégorie A correspondant à 96 % de l'écart entre i) la valeur liquidative par unité établie à la date de rachat appropriée et ii) le coût d'achat pour le Fonds d'une action privilégiée aux fins d'annulation. Le coût d'achat d'une action privilégiée comprend le prix d'achat de l'action, les commissions et les autres frais, le cas échéant, liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer cet achat.

Un porteur d'actions de catégorie A peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable de novembre de chaque exercice (la « date de rachat annuel »), à un prix correspondant à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, notamment les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer ce rachat. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées doivent être présentées aux fins de rachat au moins 10 jours ouvrables avant la date de rachat annuel.

Les actions de catégorie A du Fonds sont classées à titre de passif financier dans l'état de la situation financière.

**Émises**

	<b>2022</b>	2021
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Actions rachetables de catégorie A en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier	<b>29 816 221</b>	26 817 758
Émission d'actions rachetables de catégorie A	<b>5 378 900</b>	2 999 450
Rachat d'actions rachetables de catégorie A	—	(987)
<b>Actions rachetables de catégorie A en circulation au 31 décembre</b>	<b>35 195 121</b>	29 816 221
<b>Nombre moyen pondéré d'actions rachetables de catégorie A en circulation</b>	<b>33 019 115</b>	29 644 144

Le 27 juillet 2022, le Fonds a réalisé l'émission de 2 319 200 actions de catégorie A à un prix de 8,65 \$ par action pour un produit brut de 20 061 080 \$.

Le 19 avril 2022, le Fonds a réalisé l'émission de 3 059 700 actions de catégorie A à un prix de 10,70 \$ par action pour un produit brut de 32 738 790 \$.

Le 27 janvier 2021, le Fonds a émis 2 999 450 actions de catégorie A à un prix de 7,80 \$ par action pour un produit brut de 23 395 710 \$.

La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission liés aux émissions de juillet et d'avril 2022 se sont respectivement élevés à 862 738 \$ et à 1 381 744 \$, contre 890 348 \$ pour l'émission de janvier 2021. Ces frais ont été déduits des produits bruts tirés de l'émission d'actions de catégorie A. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Fonds a fait un ajustement unique de 23 006 \$ lié aux frais d'émission de l'exercice précédent.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, aucune action n'a été rachetée dans le cadre d'un rachat annuel.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucune action de catégorie A n'a été rachetée dans le cadre d'un rachat mensuel (987 actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2021).

Le 31 décembre 2022, le cours de clôture des actions de catégorie A à la Bourse de Toronto s'élevait à 8,64 \$ par action (10,09 \$ au 31 décembre 2021).

**Actions privilégiées rachetables****Autorisé**

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

Les porteurs d'actions privilégiées étaient en droit de recevoir des distributions en espèces trimestrielles cumulatives fixes de 0,13625 \$ par action. Les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions de catégorie A pour le paiement des distributions et le remboursement de capital en cas de dissolution, de liquidation ou de cessation des activités du Fonds. Chaque action privilégiée confère à son porteur un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Les actions privilégiées émises et en circulation viendront à échéance le 30 octobre 2023. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action privilégiée correspondra au moins élevé des deux montants suivants : i) 10,00 \$, plus toute distribution à verser sur les actions privilégiées ou ii) la valeur liquidative du Fonds à cette date, divisée par le nombre d'actions privilégiées alors en circulation.

Les actions privilégiées peuvent être présentées par les porteurs aux fins de rachat par le Fonds au moins 10 jours ouvrables avant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois (la « date de rachat »). Les porteurs qui présentent des actions privilégiées aux fins de rachat ont droit à un prix par action correspondant à 96 % du moins élevé des deux montants suivants : i) la valeur liquidative par unité établie à la date de rachat appropriée moins le coût d'achat pour le Fonds d'une action de catégorie A aux fins d'annulation ou ii) 10,00 \$. Le coût d'achat d'une action de catégorie A comprend le prix d'achat de l'action, les commissions et les autres frais, le cas échéant, liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer cet achat.

Un porteur d'actions privilégiées peut également demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A l'avant-dernier jour ouvrable de novembre de chaque exercice (la « date de rachat annuel »), à un prix correspondant à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, notamment les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer ce rachat. Les actions privilégiées et les actions de catégorie A doivent être présentées aux fins de rachat au moins 10 jours ouvrables avant la date de rachat annuel.

**Émises**

	2022	2021
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Actions privilégiées rachetables en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier	29 816 221	26 817 758
Émission d'actions privilégiées rachetables	5 378 900	2 999 450
Rachat d'actions privilégiées rachetables	—	(987)
<b>Actions privilégiées rachetables en circulation au 31 décembre</b>	<b>35 195 121</b>	29 816 221

Le 27 juillet 2022, le Fonds a réalisé une émission d'actions de 2 319 200 actions privilégiées à un prix de 10,00 \$ par action pour un produit brut de 23 192 000 \$.

Le 19 avril 2022, le Fonds a réalisé une émission d'actions de 3 059 700 actions privilégiées à un prix de 10,05 \$ par action pour un produit brut de 30 749 985 \$.

Le 27 janvier 2021, le Fonds a émis 2 999 450 actions privilégiées à un prix de 10,15 \$ par action pour un produit brut de 30 444 418 \$.

La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission liés aux émissions de juillet et d'avril 2022 se sont respectivement élevés à 765 465 \$ et à 990 307 \$, contre 998 151 \$ pour l'émission de janvier 2021.

Les actions privilégiées du Fonds peuvent être émises à prime, à escompte ou à leur valeur nominale, laquelle correspond à la valeur de rachat. La prime/l'escompte correspond à l'écart entre le prix d'émission des actions (compte non tenu des dividendes courus inclus dans le prix) et la valeur de rachat; lorsque le prix d'émission est supérieur à la valeur de rachat, il s'agit d'une prime, et s'il est inférieur, d'un escompte. La prime cumulative nette sur les émissions d'actions s'élevait à 309 635 \$ au cours des exercices. Les primes liées aux émissions d'actions du 19 avril 2022 et du 27 janvier 2021 se sont respectivement élevées à 70 524 \$ et à 331 856 \$. En outre, l'émission d'actions du 27 juillet 2022 présentait un escompte de 92 745 \$. La prime cumulative nette est amortie jusqu'à la prochaine date de rachat annuel des actions privilégiées. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un montant de 120 865 \$ (111 718 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021) a été amorti et le solde net de la prime s'élevait à 77 052 \$ (220 138 \$ au 31 décembre 2021).

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, aucune action n'a été rachetée dans le cadre d'un rachat annuel.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucune action privilégiée n'a été rachetée dans le cadre d'un rachat mensuel (987 actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, un fonds d'investissement géré par le gestionnaire détenait 0,14 % des actions privilégiées du Fonds (aucune au 31 décembre 2021).

Le 31 décembre 2022, le cours de clôture des actions privilégiées à la Bourse de Toronto s'élevait à 9,91 \$ par action (10,22 \$ au 31 décembre 2021).

**5. GESTION DU CAPITAL**

Le capital du Fonds est constitué de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces trimestrielles cumulatives fixes et leur rembourser le prix d'émission initial de ces actions à la date d'échéance, ou à une date ultérieure si le conseil d'administration décide de prolonger la durée du Fonds pour une période d'au plus cinq ans;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action.

Le Fonds gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque de ses placements. Afin de gérer la structure de son capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs d'actions ou leur rembourser du capital.

## 6. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS D'ACTIONS

Les distributions sur les actions privilégiées sont effectuées trimestriellement, le dernier jour ouvrable de mars, de juin, de septembre et de décembre, et les distributions sur les actions de catégorie A sont effectuées mensuellement. Les distributions sont payables au plus tard le dixième jour ouvrable du mois suivant.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Fonds a déclaré des distributions de 1,20 \$ par action de catégorie A (1,20 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021) et de 0,545 \$ par action privilégiée, inchangées par rapport à 2021, pour un total respectif de 39 924 715 \$ (35 780 551 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021) et de 17 957 270 \$ (16 132 183 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021).

Le 24 janvier 2023, le Fonds a déclaré des distributions mensuelles de 0,10 \$ par action de catégorie A pour les porteurs inscrits au 31 janvier 2023.

## 7. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

### a) Frais de gestion

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion, d'administration et de conseil, y compris le personnel de direction clé. En contrepartie de ces services, le Fonds verse des frais de gestion annuels correspondant à 0,60 % de sa valeur liquidative, taxes applicables en sus. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total. À cette fin, les actions de catégorie A et les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Ils sont calculés et payables mensuellement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais de gestion se sont élevés à 4 050 215 \$ (3 783 066 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021), dont un montant de 4 086 \$ avait été payé d'avance au 31 décembre 2022 (2 794 \$ payables au 31 décembre 2021).

### b) Frais du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevée à 19 449 \$ (25 092 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021) et elle comprenait exclusivement des honoraires. Aux 31 décembre 2022 et 2021, aucun frais du comité d'examen indépendant n'étaient à payer.

### c) Placements détenus par des parties liées

Comme il est indiqué à la note 4, un fonds d'investissement géré par le gestionnaire détenait un certain nombre d'actions privilégiées du Fonds.

## 8. OPÉRATIONS DE PLACEMENT

Les opérations de placement se sont établies comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2022 \$	2021 \$
Produit tiré de la vente de placements et d'options	49 826 847	35 007 545
<b>Moins le coût des placements et des options vendus</b>		
Placements et options, au coût, à l'ouverture de l'exercice	381 893 533	354 651 919
Placements acquis et options vendues au cours de l'exercice	117 886 243	53 021 782
Placements et options, au coût, à la clôture de l'exercice	(467 259 063)	(381 893 533)
<b>Coût des placements et options vendus au cours de l'exercice</b>		
	32 520 713	25 780 168
<b>Gain (perte) net réalisé à la vente de placements et d'options</b>		
	17 306 134	9 227 377

Aucun paiement indirect n'a été versé par le Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

## 9. OPTIONS

Le Fonds peut vendre des options d'achat couvertes ou des options de vente assorties d'une couverture en espèces afin de produire un revenu supplémentaire. Le Fonds avait les options d'achat suivantes :

Au 31 décembre 2022

Sous-jacent	Nombre de contrats <sup>1</sup>	Date d'échéance	Prix d'exercice par contrat \$	Prime reçue \$	Juste valeur \$
Banque de Montréal	644	17 févr. 2023	125,00	176 456	(130 732)
La Banque de Nouvelle-Écosse	718	17 févr. 2023	68,00	48 106	(52 414)
Banque Canadienne Impériale de Commerce	908	17 févr. 2023	58,00	62 652	(49 940)
Société Financière Manuvie	2 881	20 janv. 2023	24,50	77 787	(80 668)
Banque Nationale du Canada	678	17 févr. 2023	96,00	93 564	(61 020)
Banque Royale du Canada	643	17 févr. 2023	132,00	97 093	(59 799)
Financière Sun Life inc.	1 100	20 janv. 2023	64,00	67 100	(50 600)
La Banque Toronto-Dominion	679	17 févr. 2023	90,00	95 060	(76 727)
	<b>8 251</b>			<b>717 818</b>	<b>(561 900)</b>

<sup>1</sup> Chaque contrat vise 100 actions du titre sous-jacent.

Au 31 décembre 2021

Sous-jacent	Nombre de contrats <sup>1</sup>	Date d'échéance	Prix d'exercice par contrat \$	Prime reçue \$	Juste valeur \$
Banque de Montréal	569	21 janv. 2022	142,00	26 174	(16 501)
Banque Canadienne Impériale de Commerce	474	18 févr. 2022	154,00	24 648	(26 544)
Banque Nationale du Canada	617	21 janv. 2022	108,00	41 339	(29)
Financière Sun Life inc.	838	21 janv. 2022	72,00	34 358	(20 950)
	<b>2 498</b>			<b>126 519</b>	<b>(64 024)</b>

<sup>1</sup> Chaque contrat vise 100 actions du titre sous-jacent.

## 10. PRÊT DE TITRES

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire, la Compagnie Trust CIBC Mellon (et certaines de ses sociétés affiliées). La valeur de marché globale des titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie correspondant à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, par le gouvernement des États-Unis ou un de ses organismes, ou encore par un organisme supranational accepté, selon la définition du Règlement 81-102. Au 31 décembre 2022, la valeur de marché des titres prêtés et la garantie correspondante s'élevaient respectivement à 55,0 M\$ et à 57,7 M\$ (30,0 M\$ et 31,5 M\$ au 31 décembre 2021).

Le revenu tiré du prêt de titres est présenté dans l'état du résultat global, déduction faite des frais liés au prêt de titres revenant au dépositaire du Fonds, la Compagnie Trust CIBC Mellon (et à certaines de ses sociétés affiliées). Le tableau suivant présente le détail du revenu tiré du prêt de titres.

**NOTES ANNEXES (suite)**

31 décembre 2022 et 2021

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Pour les exercices clos les 31 décembre		
Revenu brut tiré du prêt de titres	72 938	29 474
Frais liés au prêt de titres	(21 878)	(8 841)
<b>Revenu net tiré du prêt de titres</b>	<b>51 060</b>	20 633
Retenues d'impôts sur le revenu tiré du prêt de titres	(351)	(135)
<b>Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds</b>	<b>50 709</b>	20 498

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais liés au prêt de titres ont représenté 30,0 % (30,0 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021) du revenu brut tiré du prêt de titres.

**11. GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Compte tenu de ses activités de placement, le Fonds est exposé à divers risques financiers. L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2022 et regroupe les titres par secteur d'activité. Le tableau comparatif suivant présente les titres détenus par le Fonds par secteur d'activité au 31 décembre 2021. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont décrits ci-après.

Au	31 décembre 2021
Secteur d'activité	% du portefeuille
Banques	62,0
Assurance	38,0
Total	100,0

Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en rééquilibrant régulièrement le portefeuille de placements conformément aux objectifs de placement. Il maintient également une structure de gouvernance pour surveiller les activités de placement du Fonds et le respect des stratégies et des contraintes de placement, des directives internes et de la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le portefeuille se compose d'actions libellées en dollars canadiens et inscrites à la cote d'une bourse.

**a) Autre risque de prix**

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie en raison des fluctuations de cours (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), qu'elles soient causées par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant les instruments échangés sur un marché ou un secteur. Tous les titres et dérivés présentent un risque de perte de capital. Le gestionnaire cherche à atténuer ce risque par une gestion minutieuse des titres et des dérivés respectant les paramètres de la stratégie de placement. Exception faite des options vendues, le risque maximum de perte découlant des instruments financiers est équivalent à la juste valeur de ces instruments. Aucune option de vente assortie d'une couverture en espèces n'était en cours aux 31 décembre 2022 et 2021. Aucun risque supplémentaire ne découle des options d'achat couvertes vendues.

Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix par ses placements dans des actions et des options. Au 31 décembre 2022, si le cours de ces titres avait augmenté de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A aurait augmenté d'environ 58,6 M\$, ou 23,7 % (environ 58,8 M\$, ou 19,5 %, au 31 décembre 2021). De même, si le cours de ces titres avait diminué de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A aurait diminué d'environ 60,1 M\$, ou 24,3 % (environ 60,1 M\$, ou 20,0 %, au 31 décembre 2021). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

**b) Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou à l'un des engagements qu'elle a contractés avec le Fonds. Le Fonds n'était pas exposé à un risque de crédit important aux 31 décembre 2022 et 2021. La valeur comptable des titres prêtés, de la trésorerie et des revenus à recevoir représente le risque de crédit maximal, étant donné qu'ils seront réglés à court terme.

Toutes les opérations sur titres sont réglées à la livraison. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'est effectuée qu'après la réception du paiement par le Fonds. L'opération échoue si l'une des parties ne remplit pas son obligation.

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire (voir la note 10). Le risque de crédit associé à ces opérations est considéré comme minime, puisque toutes les contreparties ont une notation suffisante et approuvée, et que la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

**c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé au risque de liquidité par ses rachats mensuels et annuels d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. En ce qui concerne les rachats mensuels et annuels d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées, le Fonds reçoit un avis au moins 10 jours ouvrables avant la date de rachat et dispose de 10 jours ouvrables après la date de rachat pour régler les rachats, ce qui donne le temps au gestionnaire de vendre les titres, quoiqu'il puisse manquer de temps pour les vendre à un prix raisonnable. Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation le 30 octobre 2023 à cette date, à moins de prorogation. Aux 31 décembre 2022 et 2021, l'échéance des autres passifs financiers du Fonds était de moins de trois mois.

**d) Risque de change**

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'instruments financiers libellés dans une autre devise que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation de l'information financière du Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds n'était pas exposé au risque de change.

**e) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements portant intérêt du Fonds fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Il s'agit des obligations, des instruments du marché monétaire, des placements à court terme, des débentures, des prêts hypothécaires et des autres titres porteurs de revenu, dont la valeur augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent. Le Fonds n'était pas exposé à un risque de taux d'intérêt aux 31 décembre 2022 et 2021.

**12. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR**

Les actifs et les passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur ont été classés selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Le Fonds classe ses placements et ses actifs et passifs dérivés en trois niveaux selon la nature des données utilisées pour établir leur juste valeur. Les catégories et la nature des données utilisées pour chaque catégorie s'établissent comme suit :

Niveau 1 : Les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement, soit indirectement, y compris sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Les données non observables. Il y a peu ou aucune opération sur le marché. Les données utilisées pour évaluer la juste valeur nécessitent que la direction exerce son jugement ou fasse des estimations, et ce, dans une large mesure.

Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel appartient un instrument financier est établi en fonction du niveau le plus bas auquel est classée une donnée significative dans l'évaluation de la juste valeur.

Actifs et passifs à la juste valeur au 31 décembre 2022	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions	603 712 890	—	—	603 712 890
Options vendues	(561 900)	—	—	(561 900)
<b>Total</b>	<b>603 150 990</b>			<b>603 150 990</b>

Actifs et passifs à la juste valeur au 31 décembre 2021	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions	602 144 050	—	—	602 144 050
Options vendues	(64 024)	—	—	(64 024)
<b>Total</b>	<b>602 080 026</b>			<b>602 080 026</b>

Les actions privilégiées émises et en circulation au 31 décembre 2022 affichaient un prix de rachat par action de 10,00 \$ (10,00 \$ au 31 décembre 2021) et un cours de clôture de 9,91 \$ par action (10,22 \$ au 31 décembre 2021) à la TSX.

Aucun actif ou passif financier n'a été transféré d'un niveau à un autre au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des revenus à recevoir, des distributions à payer, et des dettes et charges à payer correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas il est classé au niveau 3.

#### a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1, car les titres sont négociés activement et un prix fiable est observable. Les actions du Fonds ont entraîné une perte nette réalisée et une variation nette de la perte latente de 66 973 654 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (gain de 141 210 144 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021).

#### b) Options

Les options vendues du Fonds sont classées au niveau 1, car leur valeur est fondée sur des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs. Les options du Fonds ont généré une perte nette réalisée et une variation nette de la perte latente de 14 778 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (perte de 2 744 462 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021).

### 13. IMPÔTS SUR LE REVENU

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds n'avait aucun report prospectif de pertes en capital et aucun report prospectif de pertes autres qu'en capital à utiliser à des fins fiscales.

### 14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 25 janvier 2023, le Fonds a réalisé une émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées, pour un produit brut total d'environ 54,7 M\$. Les actions de catégorie A ont été offertes à un prix de 9,00 \$ par action et les actions privilégiées, à un prix de 9,85 \$ par action.

Le 13 janvier 2023, le Fonds a lancé un programme d'émissions d'actions au prix du marché, qui lui permet d'émettre des actions de catégorie A et des actions privilégiées de temps à autre à son gré. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront négociées à la Bourse de Toronto (TSX), ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Comité d'examen indépendant

**Raj Kothari**, B. Comm, M.B.A.,  
FCPA/FCA

**Patricia Meredith**, B. Math.,  
M.B.A., Ph. D., FCPA/FCA

**Ken S. Woolner**, B. Sc., P.Eng.

### Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

**Mark A. Caranci**, B. Comm., CPA, CA  
Administrateur, président  
et chef de la direction

**Christopher S.L. Hoffmann**, LLB, M.S.  
Administrateur

**Raymond R. Pether**, B.A., M.B.A.  
Administrateur

**Ann P. Wong**, B.A., M. Acc., CPA, CA,  
CFA  
Administratrice, chef des finances  
et chef de la conformité

**Laura Lau**, B. Sc. (avec distinction), CFA,  
DMS  
Chef des placements

**Christopher Cullen**, B. Sc., M.B.A., CFA  
Premier vice-président

**Michelle L. Tiraborelli**, B. Sc., M.B.A.  
Première vice-présidente

**Michael D. Clare**, B. Comm. (avec  
distinction), CPA, CA, CFA  
Premier vice-président et gestionnaire  
de portefeuille principal

**Kathryn A.H. Banner**, B.A., M.A.  
Première vice-présidente  
et secrétaire générale

**Manith Phanvongsa**, B.A.  
Premier vice-président

### Agent des transferts

Compagnie Trust TSX

### Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon

### Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

### Site Web

[www.bromptongroup.com](http://www.bromptongroup.com)